

Bilan de l'Observatoire des odeurs à Salindres – 2^e trimestre 2026

ETU-2026-055

Édition Août 2026

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle de Salindres depuis 2007 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec la mairie de Salindres ainsi que 4 industriels (Axens, Véolia Eau, Suez et BIOS Développement) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

- Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;
- Etablir un historique et suivre l'évolution des odeurs ;
- Caractériser l'étendue du territoire exposé à des gênes olfactives ;
- Déterminer les sources des odeurs et les conditions météorologiques favorables à leur survenue ;
- Contribuer aux échanges entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...) ;
- Permettre aux acteurs industriels d'identifier les activités sources de gênes olfactives.

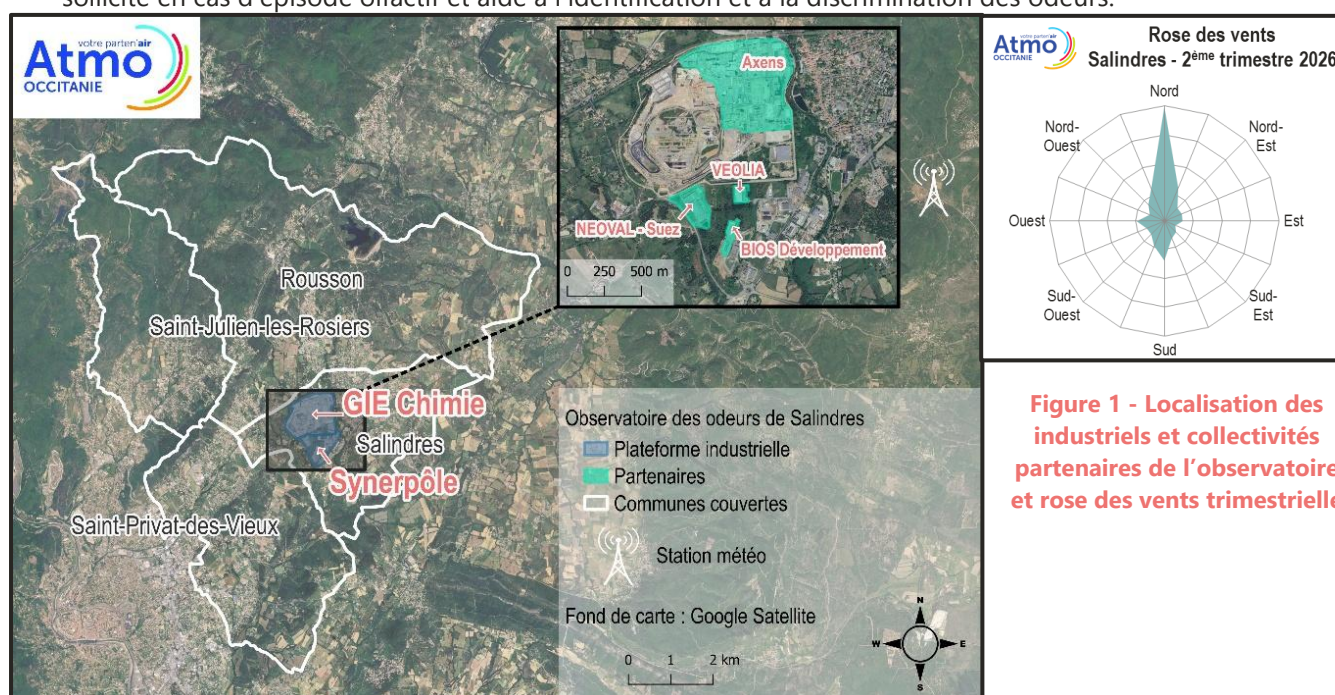
Ce document présente le bilan du 2^e trimestre 2026 du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle de Salindres.

2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie depuis 2025 sur la **plateforme de signalement Signal'Air**, www.signalair.eu, **disponible sur une application web** et sur internet, permettant le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel riverain.

4 communes sont couvertes : Salindres, Rousson, Saint-Julien-les-rosiers et Saint-Privat-des-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un réseau de citoyens sentinelles parmi la population environnante, qui est sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



3. Bilan du suivi des odeurs au 2^e trimestre 2026

Sur le 2^e trimestre 2026, **6 signalements olfactifs** ont été recueillis : aucun signalement ne provient des citoyens sentinelles, ils ont été réalisés par d'autres riverains du grand public.

3.1. Répartition spatiale des odeurs

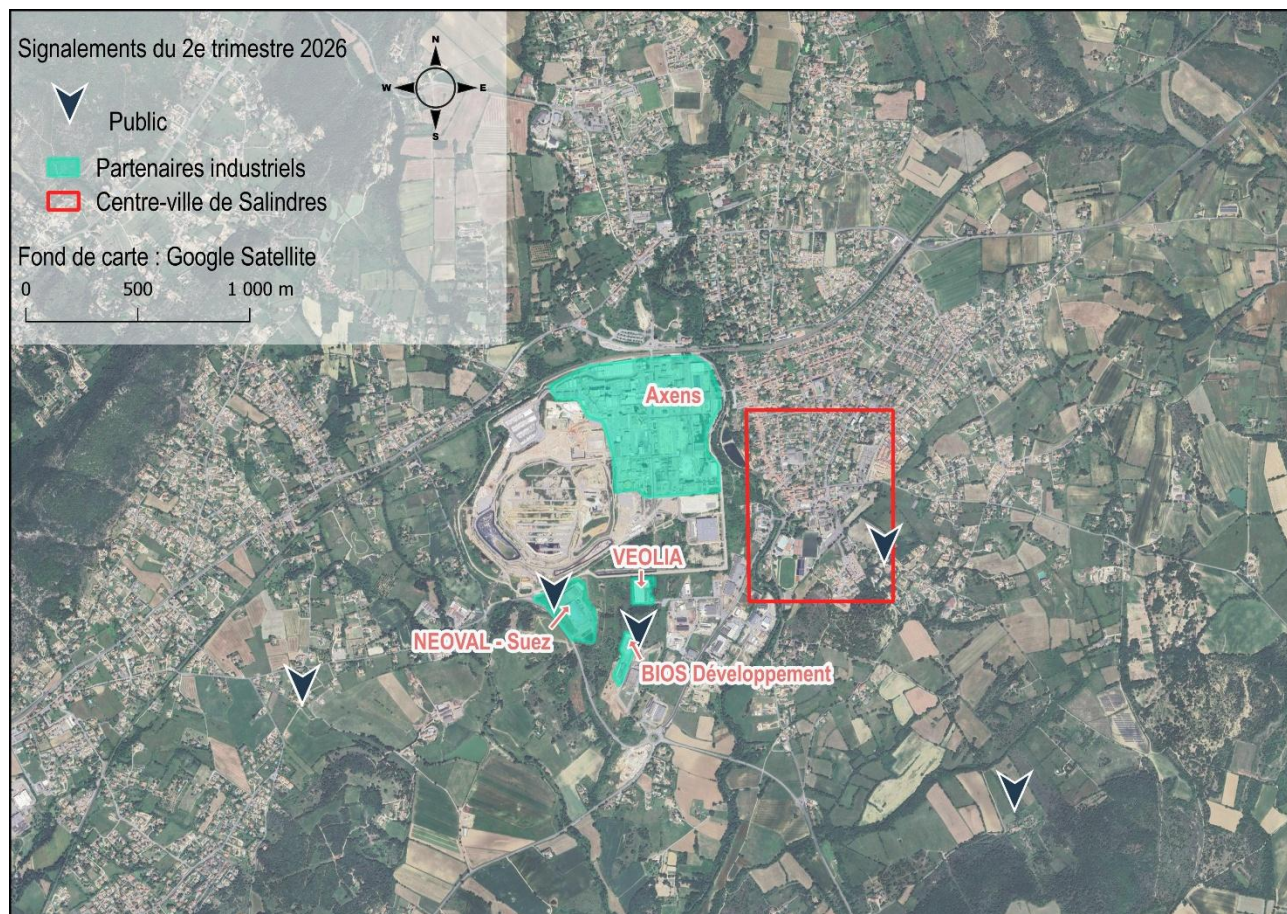
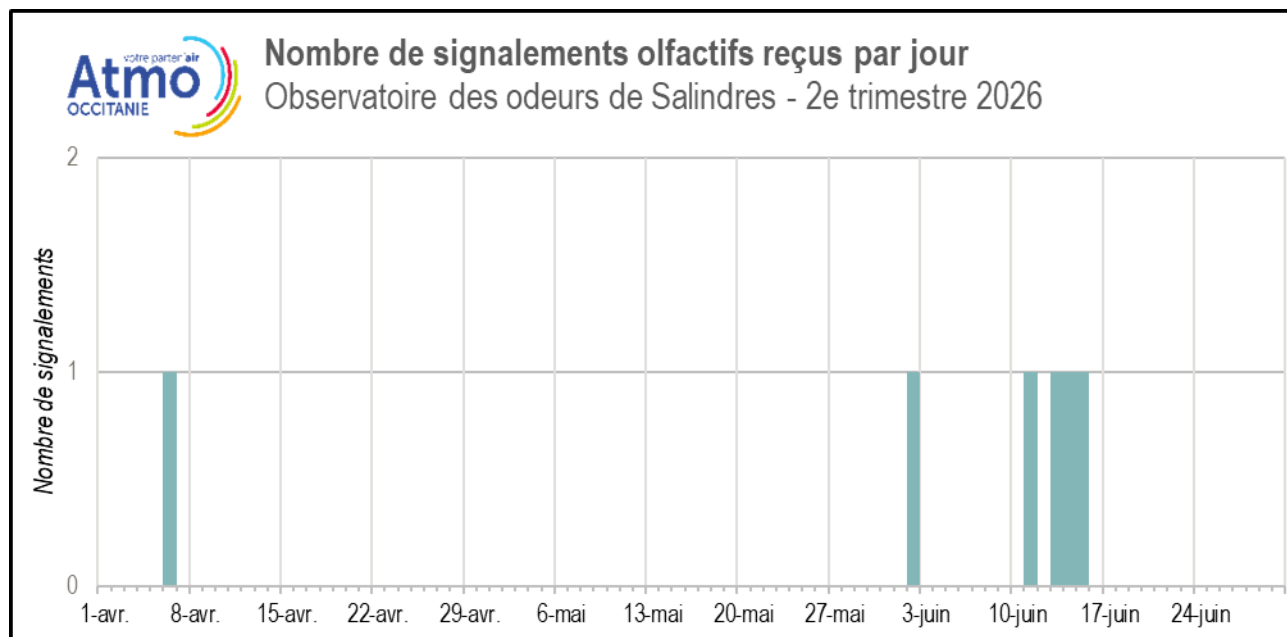


Figure 2 - Localisation des signalements d'odeurs sur Salindres et ses environs d'avril à juin 2026

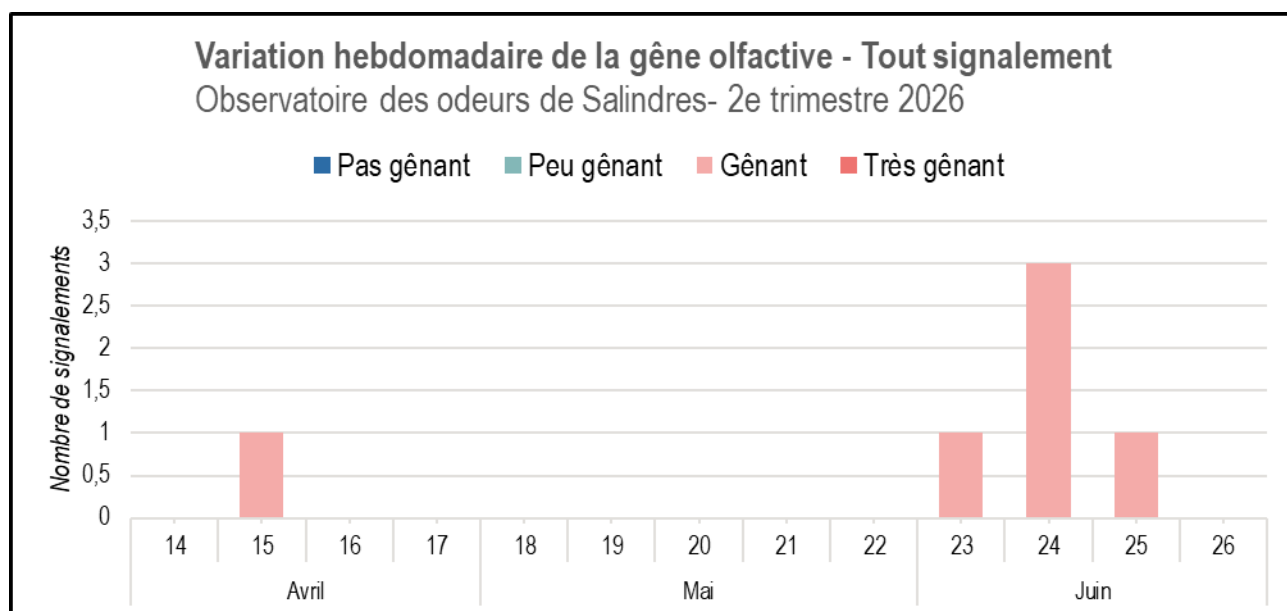
- Les odeurs ont été ressenties à des lieux relativement éloignés les uns des autres, couvrant **les zones sud-est et sud-ouest de Salindres**. Les autres communes de l'observatoire, Rousson, Saint-Privat-des-Vieux et Saint-Julien-les-Rosiers, n'enregistrent pas de signalements d'odeurs. Cela est cohérent avec des vents principalement modérés et en provenance du Nord pour ce trimestre. Contrairement au trimestre précédent, le centre-ville de Salindres n'enregistre pas le plus grand nombre de signalements.
- Le deuxième trimestre 2026 enregistre des **évoqueries variées** : égout/œuf pourri, compost, déchets ménagers, excréments et engrais organiques. Les sources d'émissions suggérées par les signalants sont Bios Développement, VEOLIA et NEOVAL.

3.2. Variations journalières des signalements



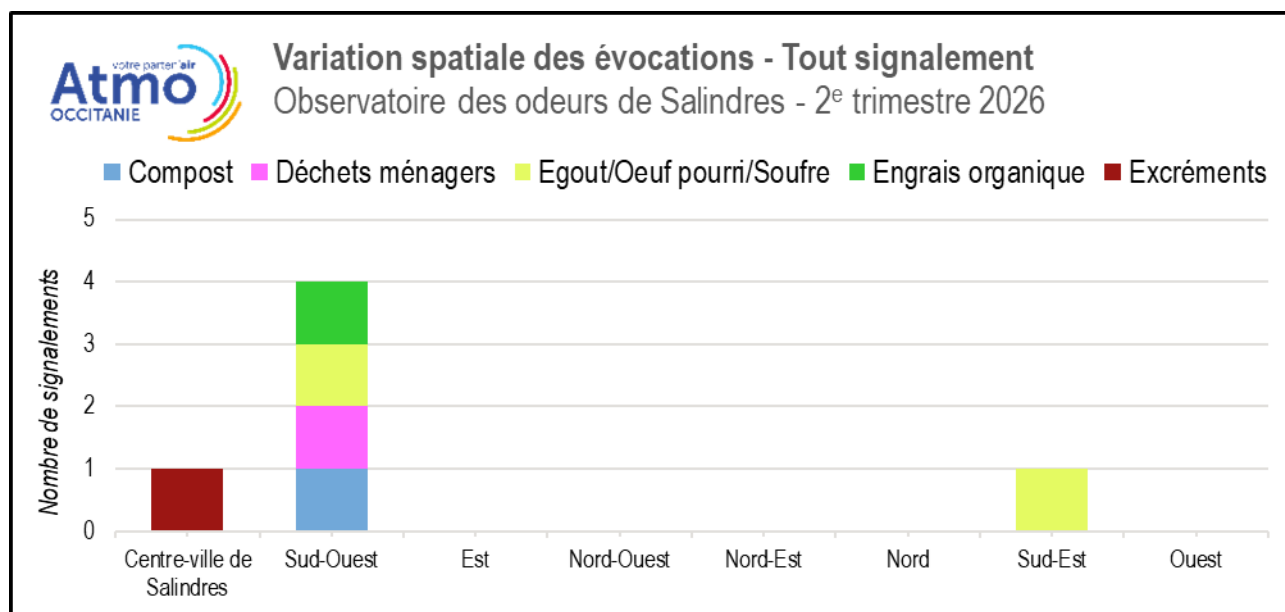
Sur le 2^e trimestre 2026, **6 journées ont été impactées** par un signalement, majoritairement au cours du mois de juin. Cette fréquence est en nette diminution par rapport à l'année précédente, dont le deuxième trimestre comptait 30 signalements. Dans la continuité du premier trimestre de 2026, cette diminution des signalements pourrait être liée à une démobilité des riverains sur la plateforme Signal'Air, ou une amélioration de la situation odorante sur ces mois de 2026.

3.3. Niveau de gêne des odeurs



Les odeurs ont toutes été ressenties comme **gênantes**, contrairement aux odeurs du premier trimestre qui avaient été ressenties comme très gênantes.

3.4. Ressemblance des odeurs

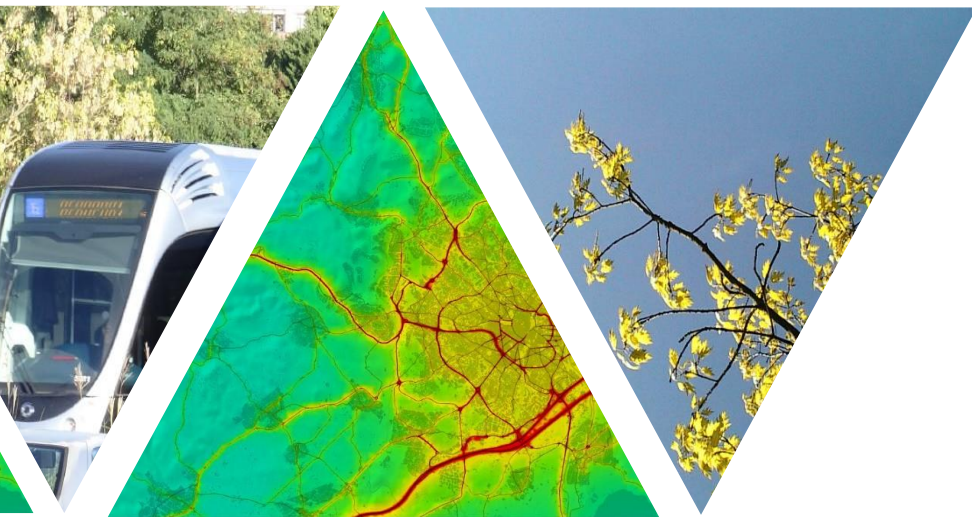


5 évocations sont présentes au 2^e trimestre 2026 :

- Egout/Œuf Pourri/Soufre** : cette odeur est signalée 2 fois, au sud-ouest et au sud-est de Salindres, au mois de juin. Les sources suggérées par les signalants sont NEOVAL et Bios Développement. L'entreprise NEOVAL a réagi à ce signalement en précisant que l'odeur ressentie ce jour-là n'était pas caractéristique de l'activité de son site dont les émanations concernent plutôt des odeurs de déchets ménagers ;
- Déchets/Ménagers** : cette odeur est signalée à 1 seule fois, au sud-ouest de Salindres, au mois de juin. La source suggérée par le signalant est VEOLIA. Les partenaires locaux n'ont pas commenté ce signalement ;
- Compost** : cette odeur est signalée 1 seule fois, au sud-ouest de Salindres, au mois de juin. La source suggérée par le signalant est Bios Développement. Les partenaires locaux n'ont pas commenté ce signalement ;
- Excréments** : cette odeur est signalée 1 seule fois, dans le centre de Salindres, au mois de juin. La source suggérée par le signalant est VEOLIA. Les partenaires locaux n'ont pas commenté ce signalement ;
- Engrais organique** : cette odeur est signalée 1 seule fois, au sud-ouest de Salindres, au mois d'avril. La source suggérée par le signalant est Bios Développement. Les partenaires locaux n'ont pas commenté ce signalement.

3.5. Perspectives

La surveillance des nuisances olfactives autour de Salindres se poursuit en 2026 selon des modalités similaires. Une réunion annuelle des partenaires sera organisée durant le second semestre 2026. Elle permettra de présenter le bilan de l'année 2025 de l'Observatoire des odeurs de Salindres ainsi que de re-sensibiliser nos partenaires à cette thématique ainsi qu'à l'utilisation de la plateforme Signal'AIR. Cette réunion permettra aussi de définir les contours d'une campagne de recrutement de référents à présents nommés « citoyens sentinelles ».



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie